

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature et présentation du projet de territoire de la CTM Val d'Yzeron

Mardi 24 octobre, à la mairie de Charbonnières-les-Bains, **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon, **Hélène Geoffroy**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon chargée de la cohésion et l'égalité des territoires, **Pascal Charmot**, Maire de Tassin-la-Demi-Lune et président de la CTM, **Gérald Eymard**, Maire de Charbonnières-les-Bains, **Véronique Sarselli**, Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Sandrine Chadier**, Maire de Craponne, **Loïc Commun**, Maire de Marcy-l'Étoile et **Michel Rantonnet**, Maire de Francheville, ont signé le projet de territoire du Val d'Yzeron et présenté les différents axes stratégiques et champs de coopération pour ce secteur.



© Thierry FOURNIER – Métropole de Lyon

(de gauche à droite : Michel Rantonnet, Pascal Charmot, Loïc Commun, Hélène Geoffroy, Gérald Eymard, Bruno Bernard, Sandrine Chadier, Véronique Sarselli)

Issu d'une collaboration étroite entre les communes du Val d'Yzeron et la Métropole de Lyon, ce projet de territoire a été réalisé à partir des contributions fournies par les services des communes et l'ensemble des directions de la Métropole de Lyon. C'est un projet de territoire d'un montant total de 4 927 477 € qui a été signé.

Les grands axes stratégiques déployés pour ce secteur

Plusieurs enjeux ont été relevés par les maires de la CTM. Trois axes ont été ciblés, pour 20 projets :

- **Axe 3 : Modes actifs**

1 987 323 € seront consacrés à la réalisation de 11 projets (cheminements piétons, pistes cyclables, requalification d'espaces publics etc.). À titre d'exemples, l'aménagement du parvis de la place Charles de Gaulle à Saint-Genis-les-Ollières pour renforcer les accès piétons, les aménagements cyclables et piétons du chemin de Cachenoix à Francheville ou encore la sécurisation des cheminements piétons de la rue de Verdun à Craponne.

- **Axe 4 : Trame verte et bleue**

2 844 154 € seront consacrés à la réalisation de 8 projets (végétalisation de cours d'écoles et d'espaces publics, création d'un parc). À titre d'exemples, la réhabilitation du square Girard à Charbonnières-les-Bains, avec la création d'aires de jeux ombragées, de zones d'espace vert et la désimperméabilisation des sols, ou plusieurs actions de végétalisation et de désimperméabilisation de l'espace public à Sainte-Foy-Lès-Lyon (rue du château, place Xavier Ricard, place Laurent Paul, cimetière).

- **Axe 5 : Alimentation, de la production à la lutte contre le gaspillage**

Les 96 000 € restants de l'enveloppe seront dédiés à une étude pour la mise en commun de la restauration collective, voire la faisabilité d'une cuisine intercommunale, pour quatre des communes composant la CTM (Craponne, Francheville, Sainte-Foy-Lès-Lyon et Tassin-la-Demi-Lune).

Quelques éléments d'information sur la CTM

<ul style="list-style-type: none">❖ Nombre d'habitants : 84 083 habitants (recensement 2021)<ul style="list-style-type: none">❖ Part de la population totale de la métropole : 6 %❖ Proportion des plus de 60 ans : 25,6% et des moins de 20 ans : 24,9 %❖ Nombre d'emplois CTM et part dans le total métropole : 22 270 emplois salariés privés soit 4% des emplois de la métropole en 2019❖ Implantation des Maisons de la Métropole : 5 MDM

MÉTROPOLE GRAND LYON

